

PAULHAN
[Paulianum, 990]
NOTRE-DAME DES VERTUS
=====

Diocèse de Montpellier
(34) Hérault
[ancien diocèse de Béziers]

1. LOCALISATION DU PELERINAGE

Doyenné de Clermont-L'Hérault
Paroisse de Paulhan
[tit.princ.: Sainte Croix]
Chapelle de Notre-Dame des Vertus

Canton de Clermont-L'Hérault
Population de la commune : 2264 hab.

située à l'extrémité N de la ville, au fond et à gauche d'une vaste place devant le cimetière qui l'entoure à l'est et au midi. Un petit ruisseau ("rieu") coule dessous. à 46km environ de Montpellier par Gignac et la RD 32, et à 34km N de Béziers par la RN 9 depuis Pézenas vers Clermont-L'Hérault à 10km,5, et au-delà vers Millau.

La chapelle est le seul lieu actuel des cérémonies de culte marial.

Les églises et chapelles dédiées à la Vierge sont particulièrement nombreuses dans cette vallée de l'Hérault moyen. Plusieurs sont encore aujourd'hui de pèlerinage fréquenté : en amont, N.D.de Grâce à Gignac et N.D.du Peyrou à Clermont-L'Hérault; en aval, N.D.La Noire à Pézenas. Et plus à l'intérieur des terres, dans un rayon de 10km, au NE N.D.du Dimanche à Saint Bauzille de La Sylve, et au SW N.D.de la Chartreuse de Mougères (Cf.not.part.).

2. OBJET DU PELERINAGE

Notre-Dame, sous ce vocable "des Vertus", synonyme "des Miracles", que lui donna le Pape Clément V en 1313, en reconnaissance des nombreuses grâces et guérisons obtenues dans ce sanctuaire par son intercession. Ce fait est rapporté dans un Mémoire transcrit en tête (p.15) du "Cahier des délibérations des Pénitents de Paulhan": "Instruit de tant de merveilles que la Sainte Vierge opérait dans la chapelle de Paulhan, dont l'air retentissait de toutes parts, [ce Pape] députa un "Légat" sur le lieu pour l'instruire à fond de tant de prodiges; et en effet cet envoyé ayant vu plus encore qu'il n'avait entendu, [fut] dans l'admiration de plusieurs miracles opérés en sa présence en la personne de plusieurs malades ... Le Pape, édifié sans être surpris ... s'écria ... "Mère de Dieu, de quel nom vous appelleray-je?". Et n'en trouvant pas de plus convenant ordonna qu'à l'avenir cette église porterait le nom de Notre-Dame des Vertus".

Historien de Paulhan, dont il fut le curé vers la fin du XIX^e siècle, l'abbé Delouvrier retient soigneusement les faits qui, sur les Chroniques - dont il ne donne pas toujours les références, ou dans la tradition, confirment au cours des siècles cette renommée. (cf.infra §5). Il fait de même état d'une note manuscrite où le docteur Bertrand, de Paulhan, en 1825, après avoir affirmé que "les peuples d'alentour venaient à N.D.des Vertus pleins de confiance et s'en retournaient guéris d'une manière miraculeuse", raconte l'"émouvante histoire" qu'il tient des propres enfants de Guillaume Cabassut, d'Aspiran, lequel, paralysé des deux jambes, résolut de demander à la Vierge de Paulhan une guérison que toutes les ressources de l'art n'avaient pu lui procurer". "On le transporta ... jusqu'au près de l'image miraculeuse. Il pria avec foi et confiance". Tout à coup, une voix intérieure lui ayant dit de se lever, il se trouva "parfaitement guéri, puisqu'il rentra à pied dans son village, après avoir, sans fatigue, parcouru la distance de plusieurs [3,5] kilomètres".

En 1889, un autre médecin de Paulhan, le docteur Nicolas, attesta qu'une guérison, obtenue par l'intercession de Notre-Dame des Vertus et "qu'on ne pouvait attribuer à aucun des moyens humains ... se maintient depuis quatre ans". Plusieurs ex-votos portent témoignage de grâces encore récentes (cf.infra §4).

L'abbé Delouvrier, en 1892, concluait qu'à Paulhan "la grande majorité des familles conserve dans leurs traditions des traits de [la] bienfaisance [de N.S.des Vertus] et [qu']il n'en est pas une seule qui ne l'invoque dans n'importe quelle situation critique de la vie sans être secourue par Elle".

Aujourd'hui comme autrefois, la paroisse de Paulhan prie Notre-Dame des Vertus pour ses malades et, si les épidémies n'y ont plus leur fréquence jusqu'au XIX^e siècle, ne manque pas de l'invoquer chaque fois qu'un fléau menace ou compromet les récoltes, et principalement aux temps de grande sécheresse.

3. ANALYSE DES SACRALITES

Notre-Dame est figurée deux fois dans ce sanctuaire : sur le maître-autel et au-dessus de l'autel latéral, le seul aujourd'hui, à droite dans la nef. C'est cette dernière image, considérée de tout temps comme miraculeuse, qui est l'objet de la dévotion mariale, et son titre de "Beatae Mariae de Virtutibus" est gravé au fronton du rétable dont sa niche est le centre.

L'abbé Delouvrier, et après lui Mgr Blacquièrre, la veulent de "style romano-byzantin" et la classent "parmi les oeuvres du X^e siècle". Elle est certainement de date relativement plus récente et ne saurait remonter au-delà du XII^e siècle. En pierre, haute de 0m,87, la Vierge porte son Fils à gauche. Mais l'Enfant repose à peine sur son bras et semble plutôt se soutenir lui-même. Cette partie de la statue a été en effet rapportée dans la restauration qui l'a remise dans son état ancien, après la Révolution pendant laquelle l'Enfant fut brisé, ainsi que le bras droit de sa Mère dont on ne retrouva que la main. Ce fait est cité par l'abbé Delouvrier, mais un Procès-Verbal de visite pastorale en 1635 (cf.infra §5) fait déjà état de cette dégradation. La polychromie d'origine, blanche à la robe et au voile et bleue au manteau, disparaît sous un habillement de soie blanche parsemé d'étoiles et un manteau royal bleu bordé et frangé d'or. Un long voile de dentelle descend et enveloppe le groupe en arrière et sur les côtés jusqu'aux pieds. Chaque personnage porte une couronne de forme impériale sans caractères particuliers. Les deux pieds de la Vierge apparaissent chaussés de souliers à pointe, posés sur le rebord d'un cadre ovale encastré dans le socle, dans lequel est placée la clé de l'ancienne porte de la ville, en ex-voto de la protection de Marie sur la cité.

La niche de la statue est au centre d'un rétable de marbre blanc, fileté d'or, exécuté au XIX^e siècle, qu'encadrent deux colonnes en stuc aux chapiteaux supportant le fronton à frise de décoration florale.

La Vierge du maître-autel est également en pierre polychrome, cette fois apparente. Comme la précédente, sa robe est blanche et son manteau bleu. Haute de 1m,50, elle a ce détail particulier de présenter son Enfant à droite.

La chapelle de N.D.des Vertus conserve les objets de cérémonies de la Confrérie des Pénitents de Paulhan, dont elle fut le siège de la fin du XVII^e au début du XX^e siècle (cf.infra, §5). Leur croix processionnelle, du XVIII^e siècle, en bois doré, longue de 1m,57 (2m,05 avec le bâton), est accrochée au centre de la balustrade de la tribune. L'"Ecce Homo" de son médaillon central a été sauvé de la profanation en 1793 par une femme qui avait courageusement pénétré dans le sanctuaire. Elle est entourée des deux "faneoüs" (lanternes) qui l'accompagnaient dans les cortèges et de huit bâtons de marche des dignitaires de la Confrérie. Au bas de l'escalier de cette tribune, contre le mur, est placée une deuxième croix, en bois doré mais plus finement ajouré que dans la précédente, portant à sa croisée un médaillon du Saint Coeur de Marie entouré de la couronne d'épines, et au verso le sigle marial entrelacé A-M : la croix de dévotion en la Co-Rédemption mariale que nombre de Confréries de Pénitents portaient derrière la Croix du Christ.

4. VIE DU PELERINAGE

Le pèlerinage à Notre-Dame des Vertus est aujourd'hui pratiquement dans la dévotion de la seule paroisse de Paulhan. Il a lieu chaque année le 15 août.

La messe solennelle et l'office vespéral de l'Assomption se célèbrent au sanctuaire. En cette période de vacances, les fidèles ne dépassent guère 250, plus nombreux le matin que l'après-midi. Une enquête récente a d'ailleurs classé Paulhan parmi les communes de moindre pratique religieuse du doyenné de Clermont-L'Hérault : moins de 10% des hommes, entre 12 et 15% des jeunes gens, environ 20% des femmes et 25% des jeunes filles de 15 à 20 ans sont assidus à la messe dominicale; on estime que 15% au plus de la population accomplit le devoir pascal. (°)

Cette moindre assistance qu'autrefois et la circulation maintenant intense sur les routes qui traversent la ville ont amené, depuis plusieurs années déjà, la suppression des processions qui se déroulaient de la chapelle à l'église paroissiale.

La messe est dite à N.D.des Vertus, de préférence à la paroisse, les jours de fête mariale où une assistance y est assurée, ou dans des occasions particulières.

De petits groupes y vont parfois, pendant les mois de Marie et du Rosaire, réciter le chapelet. Mais les visites de pèlerins isolés y sont rares, depuis que la chapelle est en général fermée et que la clé en doit être cherchée au presbytère.

Des cierges sont en vente le 15 août à l'entrée du pèlerinage pour brûler ce jour là devant l'image miraculeuse.

Les curieux petits ex-votos en cire, figurant en réduction les membres des infirmes qui se disaient guéris ici, ainsi que les béquilles laissées en reconnaissance, autrefois sur le pourtour du choeur, ont disparu. Il ne reste que quelques petites plaques de marbre d'intercessions récentes.

Aucune confrérie mariale n'a eu son siège à N.D.des Vertus. Par contre, le sanctuaire a abrité jusqu'à son extinction vers 1920 la Confrérie des Pénitents de Paulhan.

5. HISTOIRE DU PELERINAGE

Bien que, devant le plan basilical de sa nef rectangulaire terminée sur un de ses côtés par une abside orientée et intérieurement et extérieurement polygonale, certains de ses historiens la disent plus ancienne, son architecture purement romane et son appareil mélangé sans ciment apparent datent plus sûrement du XII^e siècle cette chapelle de N.D. des Vertus, dans une exécution tardive de ce plan, qui pourrait n'être dûe qu'à la reprise à cette époque des fondations d'un sanctuaire primitif.

A l'extérieur, sa courte nef, à deux travées seulement, est épaulée, de chaque côté, par trois larges contreforts. Son abside à sept pans est à retenir pour le large saillant de sa corniche supporté par des modillons. Chacun de ses angles est muni d'un léger contrefort. La toiture a été refaite en 1763.

L'entrée principale est ouverte sur le côté depuis le cimetière. On descend par un large escalier de cinq marches, marquant le dénivellement inférieur du sol de la chapelle, vers une porte à deux battants, dont l'arc est abrité sous un léger motif de tuiles courbes imbriquées sur cinq rangs. Une porte, plus étroite, donne depuis le fond de la nef sur la place devant la chapelle.

A l'intérieur, la nef, d'une régularité parfaite, est éclairée par deux fenêtres inégales, l'une étroite, l'autre plus large et plus allongée. La voûte a été refaite en berceau brisé, du début de l'art ogival. Le mur triomphal qui marque la transition entre les hauteurs différentes de la nef et de l'abside est percé d'un "oculus". L'abside est éclairée par trois fenêtres. Une troisième a été ouverte dans la suite dans le mur du choeur, qui si elle ajoute plus de clarté, en détruit par contre l'harmonie.

(°) CHOLVY (Gérard). - Géographie religieuse de l'Hérault ... op. cit. (Statistiques de 1962 reprises par enquête locale personnelle en 1969.)

La tribune occupant tout l'endroit de la travée inférieure de la nef a été édiflée, avec l'escalier y montant à gauche le long de la travée supérieure par les Pénitents pour leurs cérémonies en 1740. Sous cet escalier et près de l'entrée latérale, une cuve romane de 0m,75 de diamètre, portée par un pilier rond pour une hauteur de 0m,75, fait office de bénitier.

Jusqu'en 1675, le clocher de la façade occidentale paraît avoir été réduit au seul étage de la tour carrée, surmonté d'un gable et percé de la fenêtre longue et étroite qu'on y voit toujours. A la faveur des travaux alors entrepris depuis deux ans, il y fut ajouté un "pavillon" (flèche). Celui-ci fut détruit par un incendie en 1859. Dans la hâte de réparer ce désastre, qui avait affecté la contrée, on y substitua une sorte de campanile en pierres taillées, d'un octogone irrégulier, de moindre élégance et portant à son sommet, en l'honneur de l'Immaculée Conception dont le dogme avait été proclamé cinq ans auparavant, une statue de la Vierge, dont les dimensions paraissent de loin bien réduites pour couronner ce lourd ensemble.

L'acte du 28 février 990, par lequel le vicomte de Béziers Guillaume restitue parmi les biens qu'il a usurpés à l'abbaye de Saint Thibéry, avec "le château qu'on nomme Paulhan", "l'église de la Bienheureuse Vierge Marie qui y est construite" - citée pour la première fois dans un texte authentique, suppose une existence déjà ancienne de celle-ci. La tradition locale veut que sa fondation se confonde avec celle même du "castrum Paulianum", qui était du "Pagus Biterensis" au plus tard au début de l'époque carolingienne, et dont elle était la paroisse - titre qu'elle devait conserver jusqu'en 1696. Si l'on admet alors que l'église du XII^e siècle a utilisé les fondations de plan basilical de ce sanctuaire primitif, on peut situer celui-ci dès le VI^e ou le début du VII^e siècle, dans la vague de dévotion mariale qui accompagnait l'évangélisation chrétienne, et en Occident comme en Orient, depuis le Concile d'Ephèse qui avait condamné l'hérésie de Nestorius.

Dans son "Histoire de Notre-Dame des Vertus", l'abbé Delouvrier affirme, sans autre référence, que "les vieux souvenirs du pays autorisent à croire que ce sanctuaire a subi les atteintes des albigeois", et qu'il fut relevé par Jacques d'Aragon, seigneur de Montpellier et, à ce titre, "Patron" de Paulhan. Et que c'est alors que "la sainte statue disparue ... fut retrouvée plus tard dans le cimetière contigu". Faut-il voir dans cette restauration la reconstruction romane ?

A cette époque, la renommée du pèlerinage est grandement établie. Il y vient "une foule de malades, tel on vit autrefois les infirmes rassemblés autour de la piscine de Jérusalem". Les guérisons et les faveurs y sont de réputation nombreuses. Et les pèlerins y sont attirés du dehors de la contrée : tel en 1150 ce ménage du diocèse de Rodez, que N.D. de Paulhan exauça dans sa prière pour la naissance d'un enfant depuis longtemps souhaitée, et qui se fixa auprès de son église et serait à l'origine de la branche patronymique des "Romieu" ("roumioüs", pèlerins) dans cette région.

Le vocable nouveau décerné en 1313 par Clément V de "Notre-Dame des Vertus" et les indulgences dont il le dota accrurent cet élan vers le pèlerinage. La protection de Marie, et celle de Saint Sébastien, dont Saint Fulcran de Lodève avait propagé la dévotion, que Paulhan avait même institué son second Patron, fut constamment invoquée, au XIV^e siècle surtout, contre les fléaux et les épidémies qui désolaient le pays.

Un instant troublé par le passage des routiers de la guerre de Cent ans, le pèlerinage semble avoir été davantage atteint et son sanctuaire mis à mal par les protestants. La visitant le 10 septembre 1605, le cardinal Jean de Bonsi, évêque de Béziers, trouve l'église "découverte ... et partant incommodément [le prieur y] fait le service selon le Concile de Trente". Le 21 octobre 1635, Mgr Clément de Bonsi la dit par contre "voulée mais noircie aux murailles et à la voulté". "L'image de la Vierge est tronsonnée et l'un de ses bras et aussy celui du petit Jésus, posé dans une niche au

mitan". L'autel est en pierre, mais "le Saint Sacrement ne repose pas au dict lieu, à cause que l'église est champêtre et seulle au dehors". Il y a trois autels dans la nef : de Sainte Anne et de Saint Martin "du côté de l'évangile", de Saint Sébastien "du côté de l'épître". "La feste est célébrée le jour de la Purification de Sainte Marie". Aucune mention n'est faite du pèlerinage dans ces deux Procès-Verbaux.

Celui-ci devait retrouver des jours heureux lorsque les Pénitents de Paulhan, reçurent en 1696 le sanctuaire de N.D.des Vertus en échange de leur église de Sainte Croix qui, mieux placée dans l'extension nouvelle du bourg, devenait la paroisse, sous ce nouveau vocable. Comme leurs confrères de Péret à N.D.de La Bouyssièrre (cf.not.part.), ils entreprirent de le réparer et de l'embellir, davantage d'y rétablir dans sa splendeur la dévotion mariale. Le 15 août, devenu jour de fête patronale, une grande procession "réunissait tous les habitants de Paulhan et un grand nombre de personnes du dehors". Dans les rues, "le sol était jonché de verdure" et la foule, qui n'avait pu toute trouver place dans l'église, se pressait sur le parcours. Quatre jeunes pénitents, dans leur vêtement blanc, portaient l'image miraculeuse. "Les infirmes étaient sur le seuil des maisons pour attirer ses regards bienveillants, les mères lui présentaient leurs tendres nourrissons".

"Souvent on [apportait] des lieux éloignés les malades qui avaient mis leur confiance en N.D.des Vertus : ils recouvraient la santé au pied de son autel". Dans sa note, le docteur Bertrand donne cette pratique de leur pieuse thérapie : [Ils] lavaient leurs plaies dans l'eau du ruisseau voisin de Notre-Dame. Ils remplissaient des bouteilles et des cruches de cette eau qu'ils prenaient avec eux". On ne peut préciser l'époque où cet usage a cessé.

Mais, fidèles à l'esprit de leur confrérie, les Pénitents célébraient avec une même imposante solennité leur "Pardon" du Jeudi Saint. Après l'office, ils allaient nus-pieds de N.D.des Vertus à l'église paroissiale de Sainte Croix vénérer l'autel où le Saint Sacrement était déposé, précédés de leurs croix, dont, selon l'usage en chaque lieu où cette procession pénitentielle se déroulait, le portement était mis aux enchères. De retour dans leur chapelle, ils commémorèrent la "Cène" : le prieur lavait les pieds de ses frères et leur distribuait, pour son offrande, les "poumpous", pain bénit que chacun emportait "avec foi et respect, pour le conserver comme un précieux talisman contre les accidents de la vie". Aucune remarque n'est faite ici au sujet de cette cérémonie : elle n'avait pas partout la faveur du clergé (cf.Péret, §5).

Les richesses dont les Pénitents ornaient la chapelle devaient, à plusieurs reprises, attirer la cupidité : en 1740, des malfaiteurs, après avoir forcé la porte, emportèrent les deux couronnes de la Vierge et de l'Enfant. Le "Cahier des Pénitents" dit que leur excommunication fut, "avec le lugubre appareil d'usage, fulminée ... du haut de la chaire chrétienne" contre eux et ceux qui "les connaissant, ne les dénonceraient pas". La Révolution devait atteindre plus durement l'église de N.D.des Vertus.

Attribuée à la municipalité et les objets du culte "entassés à la maison commune", elle devint un atelier de salpêtre. Selon l'abbé Delouvrier, une indiscretion ayant révélé la cachette de la statue miraculeuse, celle-ci fut jetée à terre, où l'Enfant et le bras droit de sa mère, dont on ne devait retrouver que la main, se brisèrent. Et il ajoute, le tenant "des hommes" qui le savaient "de la bouche de leurs pères", que, dès le lendemain, "la sainte statue aurait repris possession de sa demeure".

La chapelle fut rouverte au culte dès le décret de mars 1795, et les Pénitents en affermèrent le bail le 21 avril suivant, pour y continuer "à faire le service", "sous les mêmes officiers qu'en 1792". Mais ce n'est qu'en 1804 qu'ils purent redonner au pèlerinage "un peu de son ancienne splendeur". Une nouvelle cloche fut achetée et la famille de Bernis, héritière des anciens barons de Paulhan, fit don du précieux calice de l'ancien cardinal archevêque de Rouen.

Dans la reprise du pèlerinage, la fête de l'Assomption fut à nouveau solennellement célébrée à N.D.des Vertus. "La foule a de la peine à s'y enfermer". La messe y est encore dite certains jours de dévotion mariale et, pour les Pénitents qui y suivent régulièrement les exercices de la confrérie, chaque deuxième dimanche du mois.

La restauration du clocher incendié en 1859 et la bénédiction de la statue de l'Immaculée Conception à son sommet furent l'occasion d'une grande manifestation pour laquelle "le sanctuaire n'eut pas de proportion assez vaste pour contenir les fidèles accourus de toute part". Les cérémonies durent se faire à l'extérieur et une grande procession comme autrefois parcourut la ville.

L'"Histoire" de l'abbé Delouvrier prend fin avec la visite en 1889 de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Déjà semble-t-il, de nouvelles options politiques locales provoquaient, dans leurs inévitables conséquences sur la pratique religieuse, un affaiblissement du rayonnement et de la fréquentation du pèlerinage. L'extinction, après la guerre de 1918, de la confrérie des Pénitents qui, à Paulhan comme presque partout dans la région, (cf. Péret, not.part. §5), se recrutait dans une classe sociale qui disparaissait, priva la chapelle de ses dévôts serviteurs. La charge en revint entière au clergé paroissial, qui, depuis, en maintient la tradition.

6. NOTES COMPLEMENTAIRES

"Paulhan" vient de "Paulianum" ou "Pauliacum" : la "villa" de Paulinus ou Paulianus, qui existait en cet endroit à l'époque gallo-romaine, comme en témoignent certains débris et vestiges retrouvés dans les environs immédiats. Aucun d'eux jusqu'ici ne s'est rattaché à un objet de culte apparent.

"Paulhan" doit d'ailleurs, selon la prononciation ancienne conforme aux langues méridionales, se prononcer "Paulian" ("lh" mouillés), et non, comme l'habitude en a été prise, surtout depuis le XIX^e siècle, "Paul-han".

Eglise paroissiale de Sainte-Croix

A l'origine, chapelle du "château", bâtie probablement au XI^e ou XII^e siècle et dédiée par Guilhem VI, de Montpellier, à la Sainte-Croix, pour lequel il avait, depuis sa participation à la Croisade d'où il en avait rapporté une relique insigne, une dévotion particulière. Elle fut érigée au XV^e siècle comme annexe de la paroisse, alors à N.D.des Vertus, que l'extension du bourg rendait peu commode pour une partie de la population. Elle fut affectée en 1645 aux Pénitents de Paulhan, dont la confrérie venait d'être fondée le 9 septembre dans l'église paroissiale de N.D.des Vertus, et qui souhaitaient un lieu de réunion particulier pour leurs exercices.

S'étant écroulée vers 1690, elle fut réédifiée plus vaste. C'est alors qu'intervint l'échange entre la paroisse, qui fut définitivement érigée à Sainte-Croix et sous ce vocable, abandonnant ainsi N.D.des Vertus qui, tout en restant le sanctuaire des pèlerinages, devint la chapelle des Pénitents (cf.supra, §5).

Cette église du XVII^e siècle, devenue à son tour délabrée et surtout insuffisante, pour une population qui s'accroissait, fut démolie en 1902 pour faire place à l'église actuelle, la troisième nommée de Sainte-Croix dans l'histoire de Paulhan.

Sanctuaires de Notre-Dame des Vertus

En annexe de son "Histoire", l'abbé Delouvrier a relevé depuis la "Somme d'or des gloires de Marie" de Migne (1862), les notices des principaux sanctuaires connus dans le monde comme dédiées à Notre-Dame des Vertus : à Villeneuve, en Espagne, où elle apparut en 1450 ; au lieu appelé autrefois Azambucia, en Portugal, où elle est vénérée depuis 1405 ; près de Lisbonne, depuis une date et dans un lieu que Ligne ne précise pas ; dans ses églises de Dinan et d'Aubervilliers, près de Paris.

Cette liste est restée purement documentaire et ne s'est traduite dans aucune tentative de relations, encore moins d'union de confréries sous un même vocable marial.

Culte de Saint Sébastien à Paulhan

La protection de Saint Sébastien a été particulièrement invoquée à Paulhan et dans la région chaque fois qu'une épidémie de peste a menacé ou dévastait le pays. Cette dévotion, très populaire dans la province et jusqu'à Montpellier où elle a devancé celle de Saint Roch pour la même cause, y a été propagée depuis Narbonne, où elle était fort en honneur et où ce saint avait une église qui lui était dédiée.

Avant 1789, il avait son autel dans la nef de N.D.des Vertus, et, aujourd'hui, sa statue est dans l'église paroissiale de Sainte-Croix, dont il est le second "Patron" titulaire. Le rituel paroissial de Paulhan porte une oraison spéciale pour appeler sa protection : "Dieu tout puissant et éternel, qui, à cause des mérites de Saint Sébastien, votre très glorieux martyr, avez préservé nos pères de la peste générale de l'épidémie, daignez, s'il vous plait, nous délivrer d'un pareil fléau et de tout autre mal, toutes le fois que pour obtenir de vous ces grâces nous aurons recours aux mérites et aux prières de ce grand Saint. Par J.C.N.S. ...".

ENQUETE dirigée par François PITANGUE, conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque Universitaire de Montpellier, avec la participation, au cours de deux visites à N. D.des Vertus, les 9 mai et 22 juin 1969, de
M.l'abbé Albert CHAPLAIN, curé de Paulhan,
Mme Louise SOULIE, habitant Paulhan.

Bibliographie

- BLACQUIERE (Mgr Constant). - Nos Madones, Diocèse de Montpellier. 3me édition. - Béziers, Impr.du Sud, 1935.- in-8°, 335 p., ill.- pp.92 à 96.
- BONNET (Emile). - Antiquités et monuments du département de l'Hérault. - Montpellier, Ricard, 1905.- in-8°, 558 p., carte fro.,ill.et h.t.- pp.319-320,417.
- DAINVILLE (Maurice OUDOT de). - Les églises romanes du diocèse de Montpellier. - Montpellier, Impr.de La Charité, 1937-1939.- in-8°, 265 p., dessins de l'auteur.- pp. 197 à 199 (dessin).
- DELOUVRIER (Abbé A.). - Histoire de Notre-Dame des Vertus de Paulhan. - Montpellier, Impr.Grollier, 1892.- broch.in-8°, VI-80 pp. - [Les citations dans cette notice du "Cahier des délibérations des Pénitents de Paulhan" sont extraites de cet ouvrage, où il est indiqué sans référence, et sans qu'il m'ait pu être dit ce qu'il est devenu depuis l'extinction de la Confrérie].
- DEVIC (Dom Claude) et Dom J.VAISSETTE. - Histoire générale du Languedoc ... Nouv.ed.- Toulouse, Privat, 1872-sq.- Tome III (1872), in-4°, XXXII-924 pp.- pp.211,646.
- SEGONDY (Abbé Jean). - Les églises du diocèse de Béziers. 3me partie : l'archiprêtré du Pouget. - Cah.man.
- VISITES Pastorales de Mgr Clément de Bonsi, évêque de Béziers, dans l'archiprêtré du Pouget en 1635-1636. Transcription Jean Segondy. - Man., Tome I, ff° 320-sq.